



# Fonds Fidelity FNB Avantage Ether<sup>MD4,5</sup>

## RENSEIGNEMENTS SUR LE FONDS

DATE DE CRÉATION	28 septembre 2022
VL - SÉRIE F	15,94 \$ (30 avril 2026)
ACTIF COMBINÉ (toutes les séries)	12,1 millions \$ (31 mars 2026)
RATIO DES FRAIS DE GESTION - SÉRIE F <sup>3</sup>	0,53 % au 30 septembre 2025

## GESTIONNAIRES DE PORTEFEUILLE

Edward Lui  
Reetu Kumra

## Pourquoi investir dans ce Fonds?

- Permet d'investir directement dans l'éther, qui est stocké en toute sécurité par les services internes de Fidelity.
- Offre une exposition à l'une des cryptomonnaies les plus populaires du monde.
- Peut contribuer à diversifier un portefeuille.
- Est admissible aux comptes enregistrés, y compris le REER et le CELI.
- Historiquement, les cryptomonnaies ont fait preuve d'une grande volatilité. Frais réduits à compter du 23 juillet 2024.

## CLASSIFICATION DU RISQUE<sup>1</sup>



## CODES DU FONDS

### DOLLAR CANADIEN

SÉRIE B	SÉRIE F
7634	7635

### DOLLAR AMÉRICAIN

SÉRIE B	SÉRIE F
7637	7638

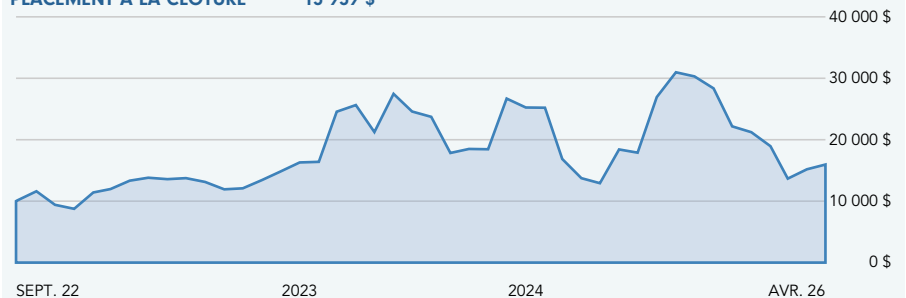
## Rendement

Les rendements présentés ci-dessous sont ceux de la Série F, après déduction des frais.

AU 30 AVRIL 2026

### Croissance d'un placement de 10 000 \$ depuis la création<sup>2</sup>

PLACEMENT À LA CLÔTURE 15 959 \$



### Rendement par période standard (%) 30 avril 2026

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	Création
Fonds	5,09	-15,76	-43,71	23,51	-13,33	4,93	13,91

### Rendement par année civile (%) 30 avril 2026

	CA	2025	2024	2023
Fonds	-24,80	-15,93	54,87	86,25



## Fonds Fidelity FNB Avantage Ether<sup>MD4,5</sup> (suite)

Source : Fidelity Investments Canada s.r.i. Les rendements indiqués sont les rendements annuels composés en date du 30 avril 2026, pour la série F, après déduction des frais en dollars canadiens.

© 2026 Fidelity Investments Canada s.r.i. Tous droits réservés. La reproduction partielle ou intégrale de ce document sous quelque forme que ce soit est interdite sans le consentement écrit préalable de Fidelity Investments Canada s.r.i. Toutes les marques de commerce et de service qui figurent dans le présent document sont la propriété de Fidelity Investments Canada s.r.i. Source : FMR LLC.

- 1 La volatilité d'un fonds est déterminée à l'aide d'une mesure statistique appelée « écart-type ». L'écart-type est une mesure statistique de la variabilité du rendement d'un fonds sur une période prolongée. Plus les rendements sont variables, plus l'écart-type est grand. Pour déterminer si la volatilité d'un placement est acceptable compte tenu des rendements obtenus, il convient pour l'investisseur d'analyser l'écart-type historique conjointement avec les rendements antérieurs du placement. Un écart-type élevé indique que les rendements passés ont été plus dispersés, et par conséquent, une volatilité historique plus importante. L'écart-type n'est pas une mesure du rendement d'un placement, mais plutôt de la volatilité de ses rendements au fil du temps. L'écart-type est annualisé. Les rendements utilisés pour le calcul ne tiennent pas compte des frais de souscription. L'écart-type n'est pas une indication de la volatilité future d'un fonds. Le degré de risque de placement indiqué doit être établi conformément à la méthode de classification du risque normalisée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières qui s'appuie sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annualisé sur dix ans des rendements du fonds ou des rendements d'un indice de référence dans le cas d'un nouveau fonds.
- 2 Les calculs de la croissance composée présentés servent à illustrer les effets du taux de croissance composé; ils ne sauraient refléter les valeurs futures d'un fonds ni les rendements d'un placement dans un fonds, quel qu'il soit.
- 3 Le 23 juillet 2024, les frais de gestion de la série B et de la série F du Fonds Fidelity FNB Avantage Ether<sup>MD</sup> (le Fonds FNB), qui investit directement dans le FNB, sont passés de 0,90 % à 0,89 % (série B) et de 0,40 % à 0,39 % (série F), respectivement. De plus, certaines charges du FNB qui seraient reflétées dans le ratio des frais de gestion (RFG) du Fonds FNB ont été réduites. Par conséquent, le RFG de la série B et de la série F du Fonds FNB sera moins élevé à l'avenir et il est estimé à 1,12 % (série B) et à 0,54 % (série F) respectivement (incluant la TVH), sur une base annualisée. Le total des frais du Fonds FNB, y compris les frais de gestion, les frais d'administration fixes, la TVH, les coûts d'opérations de portefeuille et les charges, sera indiqué dans son rapport de la direction sur le rendement du fonds, qui est publié sur une base semestrielle.
- 4 L'objectif du FNB Fidelity Avantage Ether<sup>MD</sup> est d'investir dans l'éther. Le Fonds Fidelity FNB Avantage Ether<sup>MD</sup> investit dans le FNB Fidelity Avantage Ether<sup>MD</sup>. Ces fonds ne spéculent pas sur les fluctuations à court terme du cours de l'éther. Compte tenu de la nature spéculative de l'éther et de la volatilité du marché de l'éther, le risque que ces fonds ne soient pas en mesure d'atteindre leur objectif de placement est considérable. Un placement dans ces fonds n'est pas censé constituer un programme d'investissement complet et ne convient qu'aux investisseurs qui sont en mesure d'absorber la perte d'une partie ou de la totalité de leur placement. Un placement dans ces fonds est considéré comme un placement à risque élevé.
- 5 FNB Fidelity Avantage Ether<sup>MD</sup> et Fonds Fidelity FNB Avantage Ether<sup>MD</sup> sont des marques de commerce de Fidelity Investments Canada s.r.i.

Veuillez lire le prospectus d'un fonds avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et le rendement passé pourrait ou non être reproduit. Les investisseurs paieront des frais de gestion et des charges et pourraient devoir verser des commissions ou des commissions de suivi; de plus, ils pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Les taux de rendement indiqués représentent les taux de rendement antérieurs totaux composés sur une base annuelle, compte tenu de la fluctuation de la valeur liquidative des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, mais ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout détenteur de titre, qui ont pour effet de réduire le rendement. Si vous achetez des parts d'autres séries de Fonds Fidelity, leur rendement variera en grande partie compte tenu des frais et des charges. Les investisseurs qui achètent des parts de série F paient des frais et des charges à Fidelity. En plus des frais imputés par Fidelity pour la série F, les investisseurs paieront des frais à leur courtier pour la prestation de conseils financiers.